AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (21)ItemJean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 7 août 1880

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 7 août 1880

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)
Collation2 p. (158r, 159r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 7 août 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 27/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50290

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction7 août 1880
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireSébline, Charles (1846-1917)
Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméSur la construction du pont du Familistère sur l'Oise. Godin rappelle au préfet qu'il l'a autorisé par arrêté du 9 juin 1880 à construire un pont sur le grand bras de l'Oise. Il se plaint d'avoir reçu une lettre de l'administration préfectorale susceptible de retarder les travaux alors que la maçonnerie est achevée et que la tablier en fer est prêt à être posé.

NotesDestinataire : Charles Sébline est préfet du département de l'Aisne du 18 décembre 1877 au 8 octobre 1885.

Mots-clés

<u>Construction, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)</u>
Lieux cités<u>Guise (Aisne) - Familistère : pont sur l'Oise</u>
Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Cuite y want 1900 158 Monnieur la Present, Par arrette en date du 9 prin année. Hours m'aver autorité à construire, 2000 la graprieté du Frainclistère, un part sur le grand bear la l'écrite. Orujours hui que les dicraces de magonnerie sout completement acher je recoir la lettre dont se vous enva ci - inclus capie. D'après l'avis que selle remierros je un'enistrate donc de voies quien de voir di reellement l'examen que l'administration a fair de sona deman depuis le 9 Mars jusque au mais de Juin où vous aves pris voir mete a laisse incompleter des information quiessaires. Le tatheir en po est sur les

159 lieux frit à atte posé at le terrice de mon spire attend aven pourrai n'hablir la viaelation. papere Monsieur to Prépet. que nous mindres tien frère treste diligence pour m'enter de moureaux embashor le Prefet d'assurance de ma parfaite consideration.